

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 24 avril 2018, et ce, à laquelle sont présents :

M. Jean-Pierre Joubert,	président
M. Serge Forget,	vice-président
M. Éric Filiatrault,	commissaire
M. Robert Fugère,	commissaire
M <sup>me</sup> Linda Gagnon,	commissaire
M <sup>me</sup> Lucie Gagnon,	commissaire
M <sup>me</sup> Lison Girard,	commissaire
M <sup>me</sup> Nathalie Guillemette,	commissaire-parent
M <sup>me</sup> Danielle Leblanc,	commissaire
M <sup>me</sup> Geneviève Patenaude,	commissaire-parent
M <sup>me</sup> Martine Renaud,	commissaire
M <sup>me</sup> Annie Taillon,	commissaire-parent
M <sup>me</sup> Isabelle Viau,	commissaire-parent
M <sup>me</sup> Manon Villeneuve,	commissaire

les membres du conseil des commissaires et formant quorum. M<sup>me</sup> Guylaine Desroches, directrice générale, M. René Brisson, directeur général adjoint, M. Michaël Charette, directeur général adjoint et M. Sébastien Tardif, directeur général adjoint sont présents. M<sup>e</sup> Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la Loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M. Martin Reid a motivé son absence.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. Jean-Pierre Joubert, président, ouvre la séance. Il est 19 h.

**VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM**

**DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (R-5759/SSGC)**

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est PROPOSÉ par M. Robert Fugère, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2018.

Adopté

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (R-5760/SSGC)**

M. Éric Filiatrault, commissaire, PROPOSE l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mars 2018.

Adopté

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (R-5761/SSGC)**

M<sup>me</sup> Lison Girard, commissaire, **PROPOSE** l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Séance publique d'information - Présentation du rapport annuel 2016-2017;
7. Parole à l'assemblée;
8. Parole aux élèves;
9. Objectifs, principes et critères de répartition budgétaire 2018-2019;
10. Dépôt de la consultation du cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire 2018-2019;
11. Présentation des résultats des cours du soir (automne 2017);
12. Présentation de la session d'examen - mai-juin 2018;
13. Ajout à la liste d'admissibilité pour des postes de direction adjointe d'école;
14. Ajout à la liste d'admissibilité pour des postes de direction d'école;
15. Nomination d'une direction adjointe au Centre d'études professionnelles (CEP);
16. Réorganisation au Service des ressources humaines;  
PAUSE
17. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2018-2021 - consultation;
18. Projet de politique relative à l'utilisation des normes graphiques et de communications écrites / lancement de consultation;
19. Appui à la demande d'un financement récurrent pour la Maison de la famille d'Argenteuil;
20. Lancement de consultation du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR);
21. Rapport des comités du conseil des commissaires;
22. Suivis aux questions diverses de la dernière séance;
23. Questions diverses;
24. Information du comité de parents;
25. Information de la vice-présidence;
26. Information de la présidence - nouvelles et courrier;
27. Information de la direction générale;
28. Tour de table - partage d'information;
29. Levée de l'assemblée.

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

**SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION - PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2016-2017**

**PAROLE À L'ASSEMBLÉE**

- M<sup>me</sup> Hélène Durocher - Mouvement citoyen pour une école secondaire à Prévost.

**PAROLE AUX ÉLÈVES**

**OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION BUDGÉTAIRE 2018-2019 (R-5762/SRF)**

CONSIDÉRANT l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de répartition des ressources (CRR);

CONSIDÉRANT la rencontre de travail du comité de vérification du conseil des commissaires (CCC) du 20 mars 2018;

CONSIDÉRANT la séance de travail du conseil des commissaires (STCC) du 20 mars 2018;

CONSIDÉRANT la consultation auprès du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage du 26 mars 2018;

CONSIDÉRANT la consultation auprès du comité de parents du 9 avril 2018;

CONSIDÉRANT la consultation auprès des conseils d'établissement entre le 28 mars et le 16 avril 2018;

CONSIDÉRANT le dépôt des paramètres consultatifs de financement en date du 17 avril 2018 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Manon Villeneuve, commissaire, d'adopter les objectifs, principes et critères de répartition budgétaire 2018-2019, le tout tel qu'il appert plus amplement du document versé au répertoire de la CSRDN sous la cote *CC2017-2018-11* et d'autoriser la directrice générale et le directeur par intérim du Service des ressources financières à apporter les corrections suite au dépôt des paramètres consultatifs du MEES.

Adopté

**DÉPÔT DE LA CONSULTATION DU CADRE ORGANISATIONNEL DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE 2018-2019 (R-5763/SRÉ)**

CONSIDÉRANT la Politique relative aux services de garde en milieu scolaire qui a été adoptée au printemps 2011 (politique 3203);

CONSIDÉRANT QUE la Politique prévoit une révision annuelle du cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Lison Girard, commissaire, d'autoriser le lancement de la consultation du cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire 2018-2019, le tout tel qu'il appert plus amplement du document versé au répertoire de la CSRDN sous la cote *CC2017-2018-12*.

Adopté

**PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DES COURS DU SOIR (AUTOMNE 2017)**

Pour information

**PRÉSENTATION DE LA SESSION D'EXAMEN - MAI-JUIN 2018**

Pour adoption

**AJOUT À LA LISTE D'ADMISSIBILITÉ POUR DES POSTES DE DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE (R-5764/SRH)**

CONSIDÉRANT le processus d'affectation et de mutation approuvé par le conseil des commissaires lors de sa séance du 17 juin 2008 par le biais de la résolution R-3136/SDG;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de cette résolution, il appartient au conseil des commissaires de constituer ces listes d'admissibilité sur recommandation des membres du comité de sélection;

CONSIDÉRANT le concours C-2017-546;

CONSIDÉRANT les recommandations des membres du comité de sélection;

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Manon Villeneuve, commissaire, d'admettre dans la liste d'admissibilité pour un poste de direction adjointe d'école, la personne recommandée par les membres du comité de sélection qui a eu lieu le 20 avril 2018, à savoir M<sup>me</sup> Marie-Hélène Bisson.

Adopté

#### **AJOUT À LA LISTE D'ADMISSIBILITÉ POUR DES POSTES DE DIRECTION D'ÉCOLE**

Ce point est retiré.

#### **NOMINATION D'UNE DIRECTION ADJOINTE AU CENTRE D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (CEP) (R-5765/SRH)**

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de M. Gaston Amiot;

CONSIDÉRANT la résolution R-5748/SRH adoptée le 27 mars 2018 par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT le concours C-2017-548;

CONSIDÉRANT les recommandations des membres du comité de sélection;

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Manon Villeneuve, commissaire, de nommer à un poste de direction adjointe, la personne recommandée par les membres du comité de sélection qui a eu lieu le 18 avril 2018, à savoir M<sup>me</sup> Line Boivin.

Adopté

#### **RÉORGANISATION AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES (R-5766/SRH)**

CONSIDÉRANT l'organigramme actuel du Service des ressources humaines;

CONSIDÉRANT le départ de M<sup>me</sup> Émélie Reid, conseillère en gestion de personnel;

CONSIDÉRANT le poste vacant de régisseur;

CONSIDÉRANT le processus d'optimisation en cours au Service des ressources humaines;

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins au Service des ressources humaines;

CONSIDÉRANT les conclusions de l'analyse qui dictent qu'il serait conforme au document intitulé « Description des emplois génériques » que les mandats à confier aux titulaires de ces deux (2) postes soient à des coordonnateurs;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de l'Association des cadres scolaires, section Rivière-du-Nord (AQCS);

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres de la Direction générale;

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Lison Girard, commissaire, d'autoriser l'abolition du poste de régisseur et l'abolition du poste de conseiller en gestion de personnel au Service des ressources humaines pour créer deux (2) postes de coordonnateur.

Adopté

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2018-2021  
CONSULTATION (R-5767/SOST)**

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN) a l'obligation d'établir un plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI);

CONSIDÉRANT QUE la direction du Service de l'organisation scolaire et du transport a préparé un projet à ce sujet pour la période 2018-2021;

CONSIDÉRANT QUE ce plan a été élaboré en conformité avec les exigences de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT QUE ce plan doit être soumis à la consultation des instances, des écoles, des centres et des municipalités dans le respect des dispositions de la Loi sur l'instruction publique;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Linda Gagnon, commissaire, d'autoriser le lancement de la consultation en lien avec le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2018-2021, le tout tel qu'il appert plus amplement du document déposé au répertoire de la CSRDN sous la cote *CC2017-2018-13*.

Adopté

**PROJET DE POLITIQUE RELATIVE À L'UTILISATION DES NORMES GRAPHIQUES ET DE  
COMMUNICATIONS ÉCRITES / LANCEMENT DE CONSULTATION (R-5768/SSGC)**

CONSIDÉRANT QUE l'identité visuelle corporative de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN) est constituée de différentes composantes graphiques et que l'utilisation de ces éléments permet une identification immédiate de celle-ci et joue un rôle important dans l'image véhiculée à l'externe;

CONSIDÉRANT QUE l'encadrement des communications écrites et le respect des conditions d'utilisation des normes graphiques assurent une image clairement définie, améliore la perception et renforce la crédibilité de la CSRDN en plus d'être un outil de cohésion interne visant à augmenter le sentiment d'appartenance du personnel à l'égard de l'organisation;

CONSIDÉRANT QUE, depuis leurs adoptions successives, ces composantes graphiques de l'identité visuelle corporative de la CSRDN n'ont pas fait l'objet d'une procédure officielle pour encadrer leur utilisation et que des utilisations non autorisées ont été observées;

CONSIDÉRANT QU'il importe de mettre en place un outil d'encadrement visant à simplifier la production des documents de type corporatif produits à l'interne, peu importe les intervenants qui en sont les auteurs et l'établissement d'où ils proviennent;

CONSIDÉRANT QUE la CSRDN désire accroître la portée et la qualité de ses communications écrites et qu'elle souhaite s'engager dans la voie d'une plus grande cohérence en matière d'identification visuelle, et ce, par l'adhésion de tous les membres du personnel et de ses représentants à cette politique visant à encadrer la communication imprimée, électronique, multimédia et administrative, ainsi qu'un vaste éventail d'utilisations complémentaires de l'image de la CSRDN;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Geneviève Patenaude, commissaire-parent :

D'autoriser le lancement de la consultation du projet de politique relative à l'utilisation des normes graphiques et de communications écrites, lequel est versé au répertoire de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord sous la cote *CC2017-2018-14*.

Adopté

**APPUI À LA DEMANDE D'UN FINANCEMENT RÉCURRENT POUR LA MAISON DE LA FAMILLE  
D'ARGENTEUIL (R-5769/DG)**

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN) collabore avec la Maison de la famille depuis plusieurs années (2009) à la mise en œuvre d'actions préventives en petite enfance afin que les enfants arrivent mieux préparés à l'école et augmentent ainsi leurs chances de réussir leur vie scolaire;

**CONSIDÉRANT QUE** cette collaboration se concrétise notamment dans le cadre des actions suivantes :

- ateliers préparatoires à l'entrée scolaire qui sont offerts quelques semaines avant que les enfants entrent à la maternelle, préparés avec le soutien d'une conseillère pédagogique de la commission scolaire, ces ateliers parents-enfants offrent l'opportunité de connaître et d'exercer les habiletés que l'enfant doit acquérir avant son entrée scolaire, pour qu'il vive un passage à la vie scolaire harmonieux;
- soutien aux maternelles 4 ans et 5 ans. La Maison de la famille qui a une vaste expérience avec les parents en contexte de vulnérabilité offre la possibilité aux enseignants de les soutenir dans la façon d'intervenir avec ces parents par la réalisation d'activités ludiques parents-enfants ou avec les parents seulement;

**CONSIDÉRANT QUE** l'approche communautaire et la qualité des interventions du personnel de la Maison de la famille facilitent le développement du lien de confiance avec les parents, ce qui nous permet de les impliquer davantage dans la vie scolaire de leurs enfants;

**CONSIDÉRANT QUE** si la Maison de la famille d'Argenteuil ne reçoit pas le financement auquel a droit la majorité des organismes communautaires Famille (OCF) reconnus au Québec, cette dernière devra fermer ses portes ce printemps;

**CONSIDÉRANT** l'indice de défavorisation important affectant cette région;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC d'Argenteuil fait partie du territoire de la CSRDN;

**CONSIDÉRANT QUE**, à la lumière de ce qui précède, la pérennité de cet organisme est indispensable pour les familles d'Argenteuil;

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Manon Villeneuve, commissaire, d'appuyer la demande de financement récurrent pour la Maison de la famille d'Argenteuil.

Adopté

**LANCLEMENT DE CONSULTATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR)  
(R-5770/DG)**

**CONSIDÉRANT** le projet de Plan d'engagement vers la réussite qui a été déposé séance tenante;

**CONSIDÉRANT** les communications portant sur l'avancée des travaux effectués tout au long de l'année scolaire et les commentaires positifs reçus;

**CONSIDÉRANT QUE** les commissaires, les employés, les élèves et les parents ont participé par le biais de sondages à la priorisation des enjeux;

**CONSIDÉRANT** la représentativité des membres du comité du PEVR;

**CONSIDÉRANT** l'adhésion de la communauté éducative de la CSRDN envers le projet de PEVR jusqu'ici;

**CONSIDÉRANT QUE** les groupes suivants seront consultés d'ici le 15 juin 2018; élèves, comité de parents, enseignants et autres membres du personnel, comité consultatif de gestion (CCG), les conseils d'établissement, le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA);

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de Plan d'engagement vers la réussite sera soumis au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour approbation;

**CONSIDÉRANT QUE** l'adoption du Plan d'engagement vers la réussite est prévue le 19 juin 2018;

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Geneviève Patenaude, commissaire-parent, d'autoriser le lancement de la consultation en lien avec le PEVR, le tout tel qu'il appert plus amplement du document déposé au répertoire de la CSRDN sous la côte **CC2017-2018-15**.

Adopté

RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Pour information

SUIVIS AUX QUESTIONS DIVERSES DE LA DERNIÈRE SÉANCE

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

INFORMATION DE LA VICE-PRÉSIDENCE

INFORMATION DE LA PRÉSIDENCE - NOUVELLES ET COURRIER

INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

TOUR DE TABLE - PARTAGE D'INFORMATION

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (R-5771/SSGC)

M. Robert Fugère, commissaire, PROPOSE la levée de la séance. Il est 22 h 20.

Adopté

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire